



Prix de l'Initiative Laïque - Du 6 juin au 5 septembre 2016

Dossier d'inscription

Important

L'annexe ci-après est à caractère obligatoire pour étude et validation de la candidature

:

Annexe n°1 : Fiche d'inscription

Annexe n°2 : Droit à l'image

ANNEXE N°1

FICHE D'INSCRIPTION

CANDIDAT

Personne physique :

Civilité : M. Mme Mlle

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Tél :e-mail :

Profession :

Personne morale (association, établissement scolaire ou universitaire) :

Nom de la structure :

Adresse :

Code postal :Ville :

Tél :Fax :

E-mail :

Représentant de la personne morale :

PERSONNE PHYSIQUE / PERSONNE MORALE

Personne physique :

Profession et lieu d'exercice :

Ce qui vous a motivé à participer à ce concours :

Réalisations précédentes :

Personne Morale :

Forme juridique :
Date de création :
Objet :
Nombre d'adhérents :
Nombre de salariés ou de bénévoles :

Ce qui vous a motivé à participer à ce concours :

Réalisations précédentes :

Avez-vous déjà participé à un concours afin de promouvoir votre initiative ?

OUI

NON

Si OUI, nom du concours auquel vous avez participé :.....
.....
.....

Comment avez-vous connu le Prix de l'Initiative Laïque ?

- Publication d'un des organisateurs
- Internet (quel site ?) :.....
- Affichage chez l'un des 3 organisateurs
- Bouche-à-oreille
- Par la communication d'un membre des 3 organisateurs
- Autre (précisez).....

Vous devez joindre tout document ou support susceptible d'étayer votre dossier (plaquette, illustrations, photos, dossier de presse, publication ou support multimédia).

Dépôt des candidatures par voie postale auprès de l'un des 3 sièges sociaux des organisateurs (les adresses sont communiquées dans l'article 4 du règlement du concours).

Date limite de dépôt : 5 septembre 2016

Je certifie exacts les renseignements communiqués dans ce dossier.

Date :

Signature du candidat

Les données à caractère personnel recueillies par ce document ont pour finalité exclusive l'inscription au concours.

Elles sont destinées aux 3 organisateurs, responsables du traitement. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition que vous pouvez exercer à tout moment auprès des 3 organisateurs. Pour exercer ces droits, vous devez adresser par écrit à Délégation nationale CASDEN, 91 Cours des Roches – NOISIEL, 77424 MARNE LA VALLEE cedex 2 ; MAIF – Secrétariat général - ASCI, 200 avenue Salvador Allende, 79038 NIORT cedex 9 ; ou MGEN – Direction de la Communication, 3 square Max Hymans, 75748 PARIS cedex 15.

ANNEXE N°2

AUTORISATION DE ME PHOTOGRAPHER ET D'UTILISER LES PHOTOGRAPHIES

Je soussigné*
Né(e) le* A
Et demeurant*

Déclare et garantit avoir pleins pouvoirs et qualités pour m'engager dans les termes des autorisations ci-après :

1. AUTORISATION DE ME PHOTOGRAPHER

AUTORISE les 3 organisateurs, de même que toute personne physique ou morale autorisée par les 3 organisateurs, **à me photographeur**.

2. AUTORISATION D'UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES

AUTORISE les 3 organisateurs, de même que toute personne physique ou morale autorisée par les 3 organisateurs, à reproduire et exploiter mon image visée au point 1 ci-dessus et l'utiliser pour leur communication interne (salariés et militants) et externe (sociétaires et plus généralement de tout public), à toutes fins promotionnelles, publicitaires ou de relations publiques, sous réserve qu'elle ne porte pas atteinte à ma réputation ou à ma vie privée.

Définition de l'utilisation pour la communication interne et externe des 3 organisateurs : utilisation de mon image à partir de ces photographies dans le monde entier, impliquant la possibilité de reproduire, représenter et communiquer au public mon image à partir de ces photographies, en tous formats, et dans tous rapports de cadrage, sans limitation du nombre d'exemplaires et de diffusions, sous toute forme et sur tous supports connus et inconnus à ce jour, notamment les différents supports et médias couvrant le « Prix de l'Initiative Laïque » (film, photographies publications papier, sites Internet et Extranet). Ces photographies devront être clairement identifiées.

Définition de la durée de l'autorisation : A compter de sa date de signature, la présente autorisation est consentie pour une période de dix ans. A l'expiration de cette première durée, la présente autorisation se renouvellera par tacite reconduction pour des périodes successives de cinq ans, sauf dénonciation respectant un préavis de deux mois avant le terme de chacune des périodes.

La dénonciation aux sièges sociaux des 3 organisateurs doit s'effectuer, par lettre recommandée avec accusé de réception, seule la date de réception étant prise en compte.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit, sans que le signataire de la présente puisse prétendre à quelque rémunération ou indemnité que ce soit.

3. LEGENDES POUR L'UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES

AUTORISE les 3 organisateurs à utiliser mon nom patronymique ainsi que mon prénom et à rappeler les circonstances de la prise des photographies, afin de rédiger de courtes légendes ou des rédactionnels accompagnants les utilisations des photographies. Les 3 organisateurs traiteront vos données personnelles conformément à la loi informatique et libertés. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition auprès des sièges sociaux des 3 organisateurs.

Fait à, le
Signature

(* mentions obligatoires)

Les données à caractère personnel recueillies par ce document ont pour finalité exclusive l'inscription au concours.

Elles sont destinées aux 3 organisateurs, responsables du traitement. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition que vous pouvez exercer à tout moment auprès des 3 organisateurs. Pour exercer ces droits, vous devez adresser par écrit à Délégation nationale CASDEN, 91 Cours des Roches – NOISIEL, 77424 MARNE LA VALLEE cedex 2 ; MAIF – Secrétariat général ASCI, 200 avenue Salvador Allende, 79038 NIORT cedex 9 ; ou MGEN – Direction de la Communication, 3 square Max Hymans, 75748 PARIS cedex 15.